



Structuration nationale & Feuille de route



Julie Lamant

Structuration nationale

- Septembre 2025 : proposition DGS → réflexion des CoReSS sur la création d'une fédération
- Octobre 2025 : réunion Président.e.s / Vice-Président.e.s / Coordos → mise en place d'un groupe de travail spécifique « structuration nationale »
- Novembre 2025 : alimentation des réflexions au Forum CoReSS lors du congrès de la SFLS
- Janvier 2026 : relecture et approbation des statuts par les CoReSS (association 1901)
- Février / mars 2026 : sondage sur adhésion + dénomination + travail sur budget
- 02 avril 2026 : assemblée constitutive + élection du secrétariat général

Structuration nationale

- ✓ Adhésion de 19 CoReSS sur 21 installés à une structuration nationale
- ✓ Dénomination votée : Fédération Nationale des CoReSS

Objet :

- Fédérer les CoReSS
- Assurer la représentation nationale des CoReSS auprès des tutelles
- Favoriser la réflexion collective, le partage de connaissances et d'expériences
- Promouvoir la cohérence et l'équité dans la mise en œuvre des missions confiées et dans l'organisation des CoReSS ;
- Organiser des temps communs, entre autres des actions de formation, d'information, de sensibilisation etc ;
- Assurer un plaidoyer auprès des institutions et décideur·euse·s
- Mettre en œuvre des actions de communication et de valorisation des actions des CoReSS

Structuration nationale

Fonctionnement :

- ✓ Une assemblée générale constituée de chaque Président.e, Vice-Président.e et Coordo des CoReSS adhérents
- ✓ Un secrétariat général composé de :
 - 2 à 3 représentant.e.s de Président.e.s
 - 2 à 3 représentant.e.s de Vice-Président.e.s
 - 2 à 3 représentant.e.s de Coordos
- ✓ Proposition par AG et/ou SG de commissions thématiques permanentes ou temporaires chargées d'étudier des questions particulières, ouvertes à l'ensemble des équipes et membres nommés des CoReSS

Feuille de route CoReSS NA



Bientôt disponible sur notre site internet

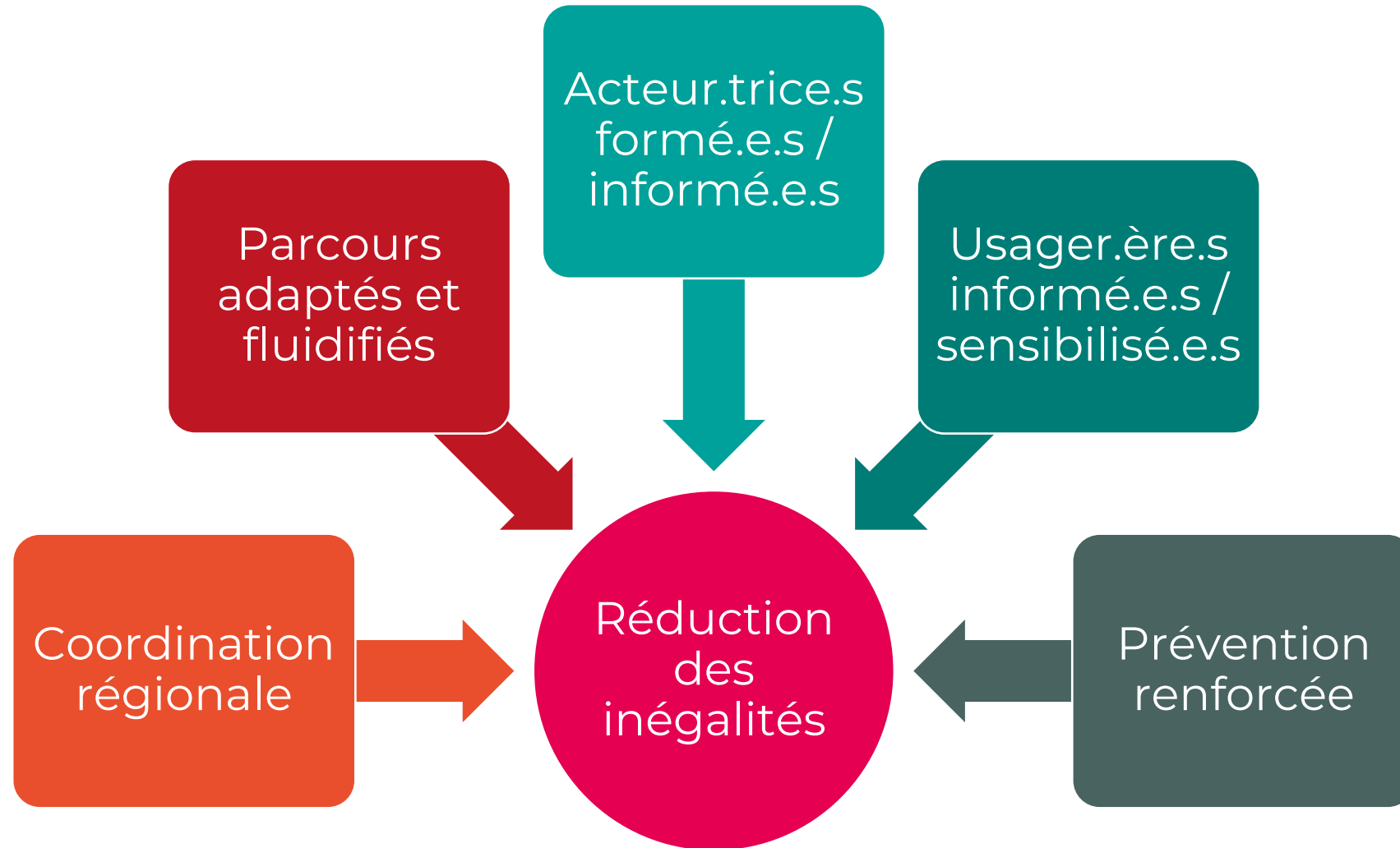
Rappel

- Décret n° 2024-670 du 3 juillet 2024 : création des CoReSS
 - Arrêté du 31 janvier 2025 (ministère de la santé) : modalités de composition, de nomination, de fonctionnement et cahier des charges
 - Arrêté du 28 mai 2025 (ARS) : portage associatif
 - Arrêté du 04 juin 2025 modifié le 20 août 2025 (ARS) : composition nominative du CoReSS
- <https://www.coress-na.fr/le-coress/textes-officiels>

Une co-construction depuis 2023

- 2023/2024 : concertation des acteurs et rédaction du rapport (disponible [ICI](#))
- Depuis juillet 2024 :
 - ✓ Des temps réguliers ARS / COREVIH-CoReSS
 - ✓ Informations, échanges, travail participatif à chaque plénière

Vision stratégique



Axe 1 – Structuration des parcours en santé sexuelle

Des parcours thématiques :

- ✓ VIH
- ✓ Contraception
- ✓ Personnes trans
- ✓ Chemsex
- ✓ Détenu.e.s

Les priorités :

- ✓ Renforcer la continuité des soins et éviter les ruptures
- ✓ Structurer les parcours
- ✓ Former les acteurs et harmoniser les pratiques
- ✓ Informer les usager.ère.s

Logique des parcours :

- Prévention
- Repérage
- Orientation
- Prise en charge
- Suivi

Axe 2 – Coordination EVARS / CeGIDD / CSS

Les priorités :

- ✓ Harmoniser les pratiques
- ✓ Renforcer l'interconnaissance
- ✓ Structurer un réseau régional
- ✓ Améliorer la lisibilité de l'offre pour les publics
- ✓ S'assurer de la couverture de l'offre

Des actions clés :

- Cartographie des structures
- Formations croisées
- Temps d'échanges de pratique
- Journée régionale
- Déploiement de protocoles de coopération

Axe 3 – Aide à l'orientation

Les priorités :

- ✓ Simplifier et fluidifier les parcours
- ✓ Outiller les professionnel.le.s
- ✓ Renforcer l'accès aux soins et réduire les pertes de chance

Logique de l'aide à l'orientation :

Professionnel.le.s



Demande d'appui



Orientation adaptée



Entrée dans le soin

Axe 4 – Partenariats stratégiques

Les priorités :

- ✓ Structurer des partenariats formalisés
- ✓ Renforcer la continuité des parcours pour les publics à vulnérabilités spécifiques
- ✓ Améliorer l'interconnaissance des acteurs

Structures clés :

- ✓ Centres Experts Hépatites
- ✓ RPNA
- ✓ PASS
- ✓ CPTS
- ✓ Intim'agir
- ✓ ORS

Axes 5 et 6 – Dispositifs opérationnels TROD - Préservatifs

Les priorités :

- ✓ Coordonner les dispositifs régionaux
- ✓ Garantir la qualité et le suivi
- ✓ Améliorer l'accès à la prévention

Actions clés :

TROD :

- ✓ Suivi et mise à jour du process (habilitations, autorisations...)
- ✓ Formation
- ✓ Rapport régional

Préservatifs :

- ✓ A compter de 2027
- ✓ Process à élaborer en 2026

Axe 7 – Promotion santé sexuelle et marketing social

Les priorités :

- ✓ Sensibiliser et informer les publics sur les enjeux, les dispositifs existants
- ✓ Encourager les changements de comportement
- ✓ Outiller les professionnel.le.s du champ de la sexuelle

Actions clés :

- ✓ Coordination des campagnes régionales de prévention
- ✓ Diffusion d'outils et ressources pour les professionnel.le.s.
- ✓ Actions de marketing social auprès du grand public et/ou des publics cibles
- ✓ Participation aux temps forts nationaux

Axe 8 – Données régionales en santé sexuelle

Les priorités :

- ✓ Structurer le recueil et l'analyse des données régionales (qualité, exhaustivité, harmonisation)
- ✓ Soutenir les professionnel·le·s dans la saisie et l'exploitation
- ✓ Produire un tableau de bord régional d'indicateurs
- ✓ Produire et diffuser des synthèses utiles au pilotage et aux actions

Actions clés :

Tableau de bord



Collecte / saisie / appui



Analyse



Synthèses et rapports

Impacts attendus



- ★ Une coordination régionale renforcée au service des acteurs et des publics
- ★ Un renforcement de la prévention, des parcours adaptés et plus lisibles
- ★ Des acteurs mieux outillés et des partenariats renforcés
- ★ Une amélioration de l'accès à la prévention, aux dépistages et aux soins pour tous les publics, sur tous les territoires



Merci de votre attention 😊

<https://www.coress-na.fr/>